

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 705

présenté par
M. Cellier

ARTICLE 1ER OCTIES

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« cité »,

le mot :

« prévu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.